

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL (NOMINATIFS) N°14-2023-100

PUBLIÉ LE 2 JUIN 2023

Sommaire

Préfecture du Calvados / Direction de la citoyenneté et des collectivites locales

14-2023-06-01-00007 - Arrêté octroyant le titre de maître restaurateur à la SAS LE LION D'OR (2 pages)

Page 3

Préfecture du Calvados

14-2023-06-01-00007

Arrêté octroyant le titre de maître restaurateur à la SAS LE LION D'OR





Arrêté n° DCL-BRAE-23-035
octroyant le titre de maître-restaurateur
à Monsieur Thomas BUSNOULT
Chef de cuisine
LE LION D'OR
71 rue Saint Jean - 14400 BAYEUX

Le préfet du Calvados, chevalier de l'ordre national du Mérite,

VU le décret n° 2007-1359 du 14 septembre 2007 relatif au titre de maître-restaurateur ;

VU l'arrêté interministériel du 14 septembre 2007 relatif à l'attribution du titre de maîtrerestaurateur;

VU l'arrêté ministériel du 26 mars 2015 relatif au cahier des charges du titre de maîtrerestaurateur;

VU l'arrêté du 13 juin 2022 fixant la liste des organismes certificateurs aptes à réaliser l'audit externe relatif à la délivrance du titre de maître-restaurateur ;

VU le dossier de candidature déposé le 31 mai 2023 par Monsieur Alexandre MATYJA, gérant de la SAS LE LION D'OR en vue d'obtenir le titre de maître-restaurateur au profit de son chef de cuisine Monsieur Thomas BUSNOULT ;

VU le rapport d'audit établi par l'organisme certificateur CERTIPAQ, le 17 mai 2023 ;

CONSIDÉRANT que le dossier déposé par la SAS LE LION D'OR, représentée par son gérant Monsieur Alexandre MATYJA, est conforme à la réglementation en vigueur, et qu'il y a lieu de répondre favorablement à sa requête ;

SUR PROPOSITION de la secrétaire générale de la Préfecture du Calvados ;

ARRÊTE:

<u>ARTICLE 1^{er}</u>: Le titre de maître-restaurateur est octroyé à <u>Monsieur Thomas BUSNOULT, chef</u> de cuisine du restaurant <u>LE LION D'OR</u>, sis à <u>BAYEUX (14400) - 71 rue Saint Jean, inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le n° 450 573 555;</u>

<u>ARTICLE 2</u>: Ce titre est délivré pour une durée de **QUATRE ANS** à compter de la date du présent arrêté. Le bénéficiaire devra en demander le renouvellement DEUX MOIS avant l'expiration de ce délai;

<u>ARTICLE 3</u>: La SAS LE LION D'OR devra informer le préfet du Calvados de toute modification dans les conditions exigées pour l'attribution de ce titre, notamment son départ de son poste de chef de cuisine ;

ARTICLE 4: La secrétaire générale de la préfecture du Calvados est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des actes administratifs.

Fait à Caen, le 31 mai 2023

Pour le préfet et par délégation, la secrétaire générale,

Florence BESSY

Bureau de la réglementation, des associations et des élections rue Daniel Huet - 14038 CAEN Cedex 09 02 31 30 63 09 – pref-reglementation-specifique@calvados.gouv.fr